



PLAN CANICULE 2026

Actions organisées par votre commune pour mettre en place le plan canicule.

La commune a organisé le plan canicule qui inclut de larges actions quel que soit le degré de vigilance verte, jaune, orange et rouge.

Dès la vigilance verte (veille saisonnière) :

Identifier et de surveiller les personnes à risque avec la mise en place d'un registre dans la commune pour les personnes vulnérables isolées, tels que les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap afin de les contacter et les aider en cas de besoin.

En plus de ces actions, en cas de vigilance jaune (pic de chaleur ou épisode persistant de chaleur) la commune s'assure :

De la mobilisation de l'ensemble des services municipaux et des associations pour faire face au déclenchement du niveau orange.

En cas de vigilance orange (canicule) mise à disposition :

De locaux frais (église de la commune, salle de l'Aérotrain),

De différents points de distribution d'eau, si nécessaire.

Contact avec la préfecture pour un point de situation.

En cas de vigilance rouge (canicule extrême) :

Mobilisation de la cellule de crise municipale.

Inscription sur le registre des personnes à risques

Ce registre est nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et courriel ainsi que les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence.

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire de la personne ou d'un tiers (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

L'été est là !!!

Quelques conseils généraux pour affronter la chaleur

Lorsqu'il fait chaud :

protégez-vous du soleil et portez des vêtements légers, de couleur pâle et un chapeau,
fuyez la chaleur en vous réfugiant dans les lieux publics climatisés (les cinémas, les bibliothèques,
les grands magasins, les musées) dans les endroits ombragés ou frais,
évités les activités et les exercices intenses à l'extérieur,
demandez à votre médecin les conseils à suivre si vous prenez un traitement : le sel et l'eau
s'échappent du corps après la prise de certains médicaments,
buvez beaucoup sans attendre d'avoir soif,
aérez les pièces, voiture, locaux, occulter les fenêtres exposées au soleil durant la journée.

Que risque-t-on quand il fait chaud ?

Un coup de chaleur peut survenir. C'est un risque grave qui survient lorsque la transpiration ne se
fait plus ; notre corps n'arrive plus à contrôler sa température qui augmente rapidement.
Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort.

Comment supporter la chaleur ?

Les personnes âgées ne transpirent pas assez pour pouvoir réguler la température de leur corps :
il faut donc remplacer la sueur en leur mouillant régulièrement la peau
il faut les inciter à boire environ 1,5 litre de liquide par jour même si les personnes âgées ont rare-
ment soif
leur proposer de les accompagner pour qu'elles se reposent dans un endroit frais au moins deux
heures.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PLAN CANICULE ETE 2026

FICHE INDIVIDUELLE OU FAMILIALE

NOM(S).....

PRENOM(S).....

DATES DE NAISSANCE.....

ADRESSE

TELEPHONE.....

NOM des personnes de l'entourage à contacter pendant l'été

M. Mme Tél. :

M. Mme Tél. :

NOM	Absent(e)(s)	Absent(e)(s)
	Du juin	Du juillet
	Au juin	Au juillet
	Du août	
	Au août	

En cas de problème en l'absence de la personne s'occupant de vous, contacter le :

CCAS en Mairie au 01 60 12 08 03

Nom du médecin traitant :

Tél. :

Nom de votre hôpital :

Si vous souhaitez apporter votre aide en tant que bénévole, renvoyer ce formulaire ou déposez-le en mairie (aux heures d'ouverture de la mairie)

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE

TELEPHONE.....

Carton réponse à renvoyer en Mairie

Comment me protéger ?



Je me mouille
le corps



Je ferme les volets
et fenêtres



Je privilégie des
activités douces



Je mange frais
et équilibré



J'évite de boire
de l'alcool



Je prends
des nouvelles
des plus fragiles

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue
inhabituelle



Maux
de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges /
Nausées



Propos
incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

NUMEROS UTILES A CONNAITRE

URGENCES : 15
(à partir d'un portable) **112**
POMPIERS 18

GENDARMERIE 01 60 12 12 80

CENTRE ANTI-POISON 01 40 05 48 48

Pour tout renseignement :

CCAS 01 60 12 08 03

(aux heures d'ouverture de la mairie)

VOTRE MEDECIN :

VOTRE INFIRMIERE :

VOTRE HOPITAL :

**En cas de doute ne pas hésiter à faire appel au médecin traitant
ou centre 15**